Description de plusieurs nouveaux moyens méchaniques propres à prévenir, borner, et même corriger, dans certains cas, les courbures latérales et la torsion de l'épine du dos / [Jean-André Venel].

Contributors

Venel, Jean-André, 1740-1791.

Publication/Creation

[Paris?]: [publisher not identified], [1789]

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/q8tjxezw

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org ca (17); y asi en punto de doctrina es indisputable su autoridad en Francia, y en lo demas en quanto no ofenda las regalías y cánones recibidos en el 32 Todos estos oficios los ha pasado la Curia

(16) Tua autem excellens prudentia, disponere debet, ut per tua scripta, qui in Sicilia, in Sardinia, & in Italia sunt fratres nostri, quæ acta sunt, & quæ definita sunt, cognoscant. Epist. ad Julium Pap. Es terminante este conremitió las actas de la sexta Synodo general, para que constasen á todas las Iglesias, Obispos, Sacerdotes, Clérigos, y Pueblos, y para que las subscribiesen nuestros Prelados. Aguirre Concil. Hispan. tom. 4. pag. 300. & 301. edit. cepto, segun el tenor de la Epistola de Leon II al Rey Ervigio, á quien

(17) Exceptis his, si quæ forte adessent, quæ revera, sine tranquillitatis perturbatione executioni demandari non possent. Ubi supr.

Journal Dikist. notine

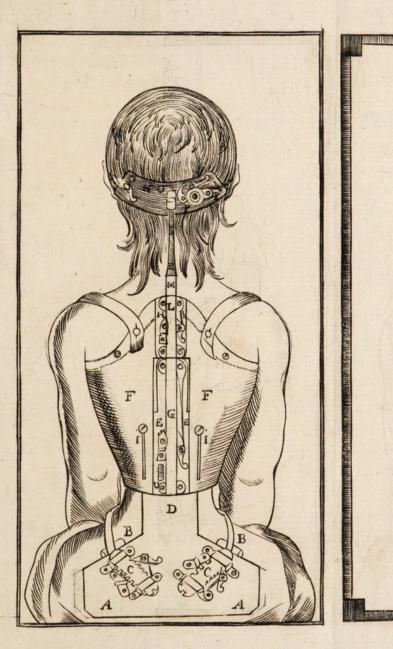
\$10h, les lia parceido miegurar ; que en eminho ---ra tenga la admirable virtud de difundir repentinamente en toda la Cristiandad una cierta noticia de las leyes, que se publican en él (19).

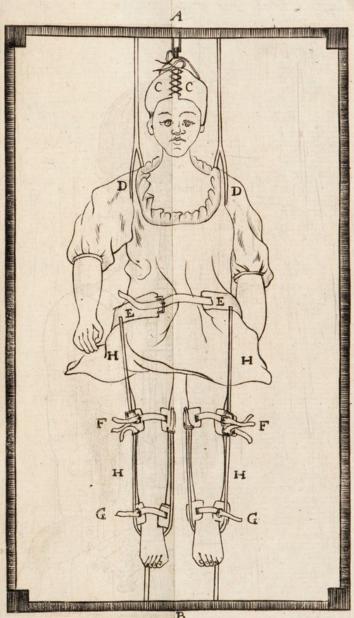
(18) Concil. Trident. ses. 24. de Reformat. Concil. Arausican. can. 11. ann. 1441. Concil. Turon. II. cap. 8. late Van-Spen de Censuris, cap. 1. §. 4.

Principe conscio, sola promulgatione in acie Campi Floræ, omnes christianos (19) D. Salced. diet. lib. 2. cap. 3. n. 63. vers. Nemo non videt, ibi: Nullo

adstringere hoc ipso volunt.

Nicolao Serar. disp. de leg. Quam enim joculare, quæ lex Romæ fit, ea-dem eodem temporis momento in Gallia, Hispania, & India, extremisque & jur. lib. 1. 9.2. art. 4. Molin. disp. 395. Cardin. Cajet. 1. 2. 9. 90. art. 4. D. Vela dissert. 45. n. 69. Antunez de Donat. Reg. part. 2. lib. 1. cap. 10. n. 78. Christianorum gentium partibus fixam, & promulgatam senserit. Soto de Just. Van-Spen de Promulgat. leg. ecclesiastic. cup. 2. S. 3. Marca de Concord. Sacerd. & Imper. lib. 2. cap. 15. 11. 2.





Digitized by the Internet Archive in 2018 with funding from Wellcome Library

https://archive.org/details/b30347257

de Kamtzchatka ; de-là vient qu'on a été si longtemps en Europe à en avoir connoissance. Je parlerai dans un article des mœurs, des coutumes & des usages Kamtzchadales.



DESCRIPTION

DE plusieurs nouveaux moyens méchaniques propres à prévenir, borner, & même corriger, dans certains cas, les courbures latérales & la torsion de l'épine du dos. Par M. Venel, Docteur en Médecine, à Orbe en Suisse, de l'Académie des Sciences Physiques de Lausanne.

PARMI les diverses branches de l'Orthopédie, c'est-à-dire, de l'art de corriger les écarts de la nature dans les développemens du corps humain, l'objet des difformités de la taille est un des plus intéressans, vu sa fréquence & les influences fâcheuses que ce vice a souvent sur la santé, indépendamment de ce qu'il exerce principalement ses ravages sur la plus belle portion de l'espèce, & sur un des premiers attributs de la beauté. Une importance aussi étendue & aussi vraie, que celle de l'infirmité dont nous parlons, doit donc rendre précieux tout effort fait pour la combattre, & à plus forte raison, tous pas réels vers la perfection, d'autant plus que les difficultés grandes & nombreuses que présente cette carrière, exigent un zèle, une patience & un dévouement, si entiers & si désintéresses, qu'on ne devroit point être surpris qu'elles eussent, dans tous les temps, entravé le courage des grands maîtres, qui ont travaillé à augmenter la masse des lumières de l'art.

Cependant, malgré l'ingratitude de cette carrière, il s'est trouvé en divers temps quelques
hommes de génie qui s'en sont occupés. Mais
soit que les difficultés les aient trop tôt découragés,
soit plutôt que trop livrés les uns & les autres
à l'esprit de systèmes, & les difformités de taille
présentant divers points de vue, l'ensemble n'en
ait été bien saisi par aucun d'eux. Il est de fait que
cette partie de l'art de guérir est loin encore du
degré de persection & de certitude où plusieurs
des autres ont été portées.

Sans entrer ici dans l'examen des causes de la gibosité (1), & de son point de vue thérapeuthique,

⁽¹⁾ Rien de plus varié que les sentimens des Auteurs, sur les causes de la gibosité & du rachitis en général. Morgagni, Majou, Méry, & d'autres, l'attribuent à la seule contraction de quelques muscles, qui rompent Péquilibre méchanique de la charpente osseuse. Glisson & Pouteau l'attribuent immédiatement à un accroissement partiel & inégal des os déjetés; mais ils dissèrent en ce que le premier regarde cet accroissement comme un excès de nutrition, & que le second l'envisage comme un pur gonssement accidentel, causé par une humeur qui s'est jetée sur les os & s'est infiltrée dans leurs tissus spongieux. Ensin, M. le Vacher

je rappellerai seulement qu'en général son traitement ne se borne presque jamais à une seule indication, mais qu'il exige d'ordinaire un concours varié de moyens, qui, quoique différens, se prêtent réciproquement un appui efficace. Mais quel de ces secours doit-on mettre au premier rang? Il paroît raifonnable de penfer que le dérangement & le maintien d'un assemblage osseux, tel que celui qui forme ce qu'on appelle le tronc, suppose en premier lieu les secours du genre méchanique, & l'expérience vient ici à l'appui du raisonnement. Mais si les détracteurs de ce genre de moyens sont peu fondés à lui donner l'exclufion, on doit cependant avouer que, dans la plupart des cas, les autres moyens externes & internes connus, sont aussi d'une utilité réelle (1).

de la Feutrie, & d'autres, n'admettent que la trop grande mollesse de ces soutiens du corps & la slaxité de leurs liens articulaires. Qui a raison dans ce conflict d'idées? Tous l'ont vraisemblablement en général, puisqu'il est sort probable que toutes ces diverses causes existent réellement, quoique rarement réunies plusieurs ensemble. Ces systèmes exclusifs, en circonscrivant les causes, ont dû dans tous les temps sort circonscrire les succès, & contribué à retenir cette partie de l'art dans son berceau.

⁽¹⁾ Principalement les fortifians, tels que les bains froids & le mars, les diaphorétiques & autres desséchans, dont un des plus énergiques est sans contredit le mora des Indiens, tant recommandé par Pouteau, mais auquel, malgré le poids de son renovateur, je

Occupé depuis plus de quinze ans des recherches particulières sur les moyens de corriger les difformités osseuses, en général si communes chez les enfans en bas âge; des faits multipliés & éclatans m'ont convaincu dès long-temps de la prépondérance des machines, sur tous les autres genres de moyens.

Mes premiers essais eurent d'abord pour objet les difformités des membres & entr'autres ces déjettemens & contournemens des pieds en dedans, que les enfans apportent si fréquemment en venant au monde; mais jugeant par analogie, d'après les succès répétés que j'eus dans tous les cas de cette espèce, je crus pouvoir étendre mes efforts jusqu'aux difformités de taille; & marchant sur les traces de MM. Portal & le Vacher (1), je tâchai principalement d'ajouter quelque perfection à la partie méchanique de ces sortes de traitemens.

C'est le fruit de ce travail que j'offre aujour-

crois qu'il seroit dangereux de donner une confiance implicite.

⁽¹⁾ MM. Portal & le Vacher ont tous deux imaginés un soutien méchanique de taille particulière qu'ils ont publiés; le premier, dans les Mémoires de PAcadémie Royale des Sciences de Paris, & le second, dans ceux de l'Académie Royale de Chirurgie, tome 10, de l'édition in-12. Je ne parlerai point de seu M. Typhaine, parce que ses moyens de guérir, que M. Verdier, son gendre, a promis de publier, nous sont encore inconnus.

47

d'hui au public; mais pour mieux faire juger si, & de combien je suis parvenu à avancer les progrès de l'art sur ce point, il est utile de remettre préalablement sous les yeux du lecteur les diverses espèces de dérangement de l'épine dorsale, & les indications méchaniques particulières de chacun de ces dérangemens.

La pyramide vertébrale se courbe & déjette de quatre manières dissérentes: 1°. de devant en arrière & de derrière en devant; 2°. de droite à gauche & de gauche à droite; 3°. obliquement à ces deux directions; 4°. enfin cette colonne se tort & contourne souvent en sorme de pas de vis, d'un côté ou de l'autre, mais la plupart du temps de gauche à droite; dans ce cas les côtes de ce côté, avec l'omoplate, sont portées en arrière, où ces parties osseuses sorment une saillie ou bosse, plus ou moins considérable, tandis que le côté opposé est porté en devant.

Pour l'ordinaire la courbure ne se borne pas à un seul endroit de la colonne épinière; lorsqu'elle est de côté, par exemple, il est très-commun de voir, dans ce cas, la portion inférieure de cette colonne couchée vers un des slancs; ensuite elle se reporte, en croisant la ligne perpendiculaire, du côté opposé où elle fait faire aux côtes une saillie considérable, aux dépens du côté opposé qui est déprimé & creux; ensin après avoir recroisé proche du cou la ligne verticale, souvent elle semble vouloir compléter la figure de la lettre S, en

portant la tête du côté correspondant à la grande faillie du côté qui est le droit, presque pour l'ordinaire.

Il est très-commun de voir le déjettement latéral accompagné de torsion; dans ce cas, la courbure doit, comme on sent, toujours être en partie oblique.

Le déjettement de côté est beaucoup plus fréquent que celui de derrière en devant; dans celuici, la courbure est aussi composée de diverses inslexions, pour l'ordinaire les vertèbres lombaires sont rentrantes dans l'abdomen, ensuite la colonne ressort en arrière vers la partie moyenne du dos, d'où, après avoir formé une saillie ou bosse, la portion cervicale se porte en devant avec la tête en se redressant.

Cette espèce de courbure de l'épine donne lieu quelquesois à la paralysie des extrémités inférieures, par la compression de la moelle allongée (1); j'aurai occasion de traiter de cet acci-

⁽¹⁾ M. Percival Pott n'envisage la compression exercée ici par les vertèbres, que comme un accident secondaire, causé par un engorgement rhumatismal ou d'autre genre humoral; en conséquence il n'admet comme moyens curatifs dans ces sortes de paralysies, que ceux qui agissent sur les humeurs, & entr'autres les sorts résolutifs & dérivans, principalement les égoûts artisiciels, sans prétendre exclure cette classe de secours. Nous verrons dans le Mémoire que je destine à servir de suite à celui-ci, un fait bien propre à nous rendre dent.

dent, dans un second Mémoire, qui aura pour objet particulier les déjettemens antérieurs & pos-térieurs de la colonne épinière, & dans lequel j'indiquerai ce qui m'a le mieux réussi pour la dissormité qu'on appelle dos rond, & le port excessif de la tête & des épaules en devant.

Je passe aux indications curatives que présentent en général les courbures latérales de l'épine & les différens dérangemens de la taille, qui sont la suite de cette courbure.

Nous avons vu que le déjettement des côtes & de l'omoplate étoient une suite de celui de l'épine : ainsi le principal point de vue doit porter sur cette partie-ci. Mais quelle est la meilleure manière d'agir convenablement sur la colonne vertébrale, pour opérer son redressement? quelle est la route qu'ont pris à cet égard MM. Portal & le Vacher? les anciens moyens vont-ils parfaitement à ce but dans tous les cas possibles? quelles sont les impersections de ces moyens; en quoi, & jusqu'à quel point les nouveaux moyens qu'on propose ici sont-ils supérieurs aux anciens? Ce sont là autant de points que je vais examiner, avec toute la candeur d'un homme

circonspects sur les méthodes exclusives; j'y donnerai le détail d'une cure de paralysie de ce genre, opérée sur une Dame d'une samille distinguée de Berne, par le secours de mes seuls moyens mécaniques, & après l'emploi long & inutile des meilleurs discussifs externes & internes.

qui n'a en vue que l'avancement de l'art de guérir & le soulagement de l'humanité.

Pour parvenir à opérer le redressement d'un corps long & courbe quelconque, l'on peut employer ensemble ou séparément les deux genres d'actions suivantes: 1°. des extensions en long sur ce même corps. 2°. Des répulsions en travers sur les parties saillantes de la perpendiculaire.

La manière d'agir dans les appareils de MM. Portal & le Vacher, est dans l'un & l'autre du seul premier genre, c'est-à-dire, qu'ils opèrent tous deux en étendant la colonne épinière; ils se ressemblent encore en ce qu'ils ont aussi tous deux les os des hanches pour points d'appui; mais ils dissèrent en ce que le point de résistance du levier est aux épaules, dans le premier; & à la tête, dans le second.

Chacune de ces deux espèces d'extensions a ses avantages particuliers, & dans l'une & l'autre méthode, c'étoit déjà un désaut que de se borner à une seule. J'ai donc tâché de réunir ces deux sortes d'actions, & même d'en persectionner l'application & le développement; ensin, non content de cela, j'ai cherché à y joindre encore l'action des répulsions, sans laquelle on sait, par l'art de réduire les fractures & les luxations; que les extensions seroient un moyen presque toujours insuffisant.

Enfin, en cherchant à appliquer l'action des pressions horizontales aux courbures de l'épine, je suis aussi parvenu à en diriger l'action d'une manière propre à corriger la torsion de cette collonne osseuse; esset qu'on avoit jusqu'ici inutilement cherché à opérer, & jugé presque impossible de remplir.

Les nouveaux moyens mécaniques qui font l'objet de ce Mémoire doivent être divisés en deux classes, ou appareils particuliers, sous les dénominations d'appareil de jour & d'appareil de nuit.

1°. L'APPAREIL DE Jour pour la courbure latérale & la torsion de l'épine dorsale est représenté tout monté & appliqué sur le corps dans la figure 1: c. c. est une plaque de fer, qui sert de base ou support à toute la machine, au moyen des deux bras courbés & à charnières; b. b. qui s'accrochent & reposent sur la saillie latérale des hanches, qu'on leur fait embrasser plus ou moins & solidement au moyen des crics correspondans; c. c. munis chacun d'un cliquet, & dont le bout saillant du rateau pressant le bras vers sa charnière où il présente un coin ou plan incliné, le fait basculer en devant. Cette plaque ou base a. a. s'applique sur la face postérieure de l'os facrum, à la grandeur duquel elle doit être proportionnée.

En haut, cette base ou support est surmontée par un prolongement de plaque de ser d., dont la courbure est proportionnée à la rentrée que sont ordinairement en cet endroit les vertèbres lombaires, & ce prolongement est lui-même encore

surmonté par une autre plaque en forme de quarré long, de la même largeur que la pièce d., & d'un tiers plus longue, laquelle porte sur un de ses côtés (sur le droit pour l'ordinaire), une charnière verticale, destinée à unir avec elle une plaque toute pareille pour la grandeur & la figure e. e.

Cette pièce mobile sert de soutien à toute la portion supérieure de l'appareil, & entr'autre à un corselet f. f. qui, par le moyen de la charnière peut pirouetter en sens contraire à la torsion de la colonne épinière, lorsqu'on tourne & enfonce · la vis de pression qui est placée au-dessus de u. du côté droit.

Outre ce mouvement de pivot, l'assemblage supérieur est encore susceptible de monter & de descendre au moyen du cric g., pour la place duquel le corselet est échancré en cet endroit.

Le corselet f. f. est fait ro. d'une pièce de tole mince, appropriée à la grandeur & à la figure de la taille, 2°. d'une pièce de fer doux recourbée de droite & de gauche, en forme de crossette & passant sous les bras; cette pièce de fer est fixée par de petites vis au haut du dossier du corselet avec lequel elle ne forme qu'une seule pièce quant an mouvement.

Pour réunir le corselet f. f. à son mobile ou cric g.; la portion supérieure du rateau de celuici est prolongée en forme de plaque h. h.: c'est sur ce prolongement plat, que sont fixés tant la crossette que le corselet, au moyen de petites vis ou de bonnes goupilles; & pour que le corselet ne puisse point vaciller en montant & descendant, il est assujetti possérieurement en i i par dour

ne puisse point vaciller en montant & descendant, il est assujetti postérieurement en i. i. par deux vis, dont les collets glissent dans des sentes ou coulans taillés verticalement dans la tole en cet endroit.

Du bout de chaque crossette, part une leride ou épaulette, qui, après avoir passé sur l'épaule du même côté, viennent s'accrocher à des tenons correspondans qui sont assujettis sur le corselet de chaque côté.

La portion supérieure du rateau du cric g. sert en outre de point fixe à un second cric b., qui est d'un tiers plus court que le premier, & dont le rateau porte une alonge ou tige m. destinée à soutenir & soulever la tête, ainsi qu'à la maintenir dans une position convenable, au moyen de quelques autres pièces dont je vais parler.

Les crics g. l., sont enfermés chacun dans une encaissure de laiton, ou d'autre métal, pour empêcher le vascillement du rateau.

La troissème portion de l'appareil de jour comprend tout ce qui concerne la tête, qui est soutenue sur une portion de cerceau de ser n., approprié pour la grandeur & la figure à celles de l'occiput, contre lequel cette pièce doit s'appliquer par sa face concave, qui pour cela doit être bien matelassée.

Ce quart de cercle ou support de tête, est

d'un bandeau mollet, mais cependant solide, qui passe sur le front, & dont les extrémités terminées par une chevilière ou galon de fil viennent s'assujettir l'une à droite du cercle postérieur en o. à un tenon ou bouton; & l'autre à gauche, après avoir passé dans un guidon ou coulant p., va s'accrocher sur un cilindre mobile q. muni d'une roue à dents inclinées & d'un cliquet, qui, au moyen d'une clef, donne la facilité de serrer & desserrer le bandeau à tel point qu'on veut, sans désaire tout l'assemblage.

Le support n. étant ainsi adapté à la tête, on le joint aux autres pièces du corps par l'intermède d'une tige de ser r. s., dont l'extrémité inférieure r. est terminée en sorme de douille quarrée, dans laquelle s'enchasse le bout supérieur m. du cric l.; & la portion supérieure s. qui est cylindrique, s'enfile dans un trou vertical, dont est transpercée une pièce ou douille de laiton t. qui est assujettie au centre de la convexité du support n. par un pivot rivé en dedans, mais assez lâchement pour que ladite pièce n. puisse tourner sur lui; au moyen de quoi, la tête quoique soutenue & soulevée, jouit cependant d'un mouvement en tous sens.

On sous-entend facilement que la tige r. s. est courbée convenablement aux inflexions que sont les vertèbres cervicales, & de même que toutes les surfaces internes de l'appareil sont garnies molD'HISTOIRE NATURELLE. 55.

lement, soit de peau, soit d'autre chose analogue,
pour ne pas blesser, ni meurtrir en appuyant.

Application & effets de cet appareil sur la taille.

Tout cet assemblage étant solidement assujetti au moyen des bras de hanches b. b., du support de tête n. & du bandeau; en outre le corselet f. f. étant bien approprié au contour de la cage thorachique & la joignant uniformément & également, afin qu'appuyant par le plus de contact poffible, l'on puisse déployer toute l'action nécessaire, fans que la pression cause aucune meurtrissure, précaution & règle applicable à l'égard de toutes. les surfaces touchantes de l'appareil; enfin les épaulettes étant fixées en arrière. On commence par tourner & enfoncer la vis u, ce qui fait pirouetter le corfelet & appuyer plus fortement son aîle correspondante à la saillie de la taille, tant en arrière que sur le côté, mouvement combiné, qui en reponssant les parties saillantes, tend en même temps à dérordre la colonne épinière, si je puis m'exprimer ainsi.

Ce premier mouvement imprimé au corselet, on le remonte ensuite au moyen du cric g. jusqu'à un point indéterminé, dont la seule règle est d'être très-supportable pour la personne. On entrevoit ici d'avance, que ce mouvement d'ascension doit soulever ensemble & uniformément, 1°. la cage osseuse en masse, principalement du côté saillant,

2°. les épaules comme avec la machine de M. Portal; 3°. la tête à la façon de M. le Vacher, mais d'une manière infiniment moins désagréable qu'avec son appareil (1).

Si ce premier soulèvement procuré par le cric g. ne paroissoit pas avoir agi suffisamment sur la tête, on peut encore augmenter l'extension de la colonne vertébrale, & exhausser particulièrement la tête au moyen du second cric b.

Telle est la mécanique de l'appareil que j'ai imaginé pour le jour, c'est-à-dire, pour le temps ou le corps doit agir & pouvoir varier ses mouvemens, ses positions, & ses attitudes; circonstances incompatibles avec le degré de gêne & la constance d'action que le mal exige dans la plupart des cas, & qui ne peuvent être employés que pendant la nuit, ou le temps du repos, temps dont l'avantage est en outre augmenté par la situation horizontale & par le relâchement que procure dans tous les solides le sommeil & la chaleur douce & moite du lit.

Je passe au second moyen, ou plutôt à ce moyen principal du traitement, moyen qui m'appartient

⁽¹⁾ L'extension exercée ici sur la tête, remplit le but de l'escarpolette de Glisson, & le soulèvement des épaulettes; celui de la suspension par les bras, que tout le monde connoît: mais ici l'action étant constante, soutenue & developpée avec règle & mesure, son effet doit être, & il est en effet bien plus utile & plus sûr.

D'HISTOIRE NATURELLE. 57 entièrement, & qui est la base de ma méthode particulière.

2°. L'APPAREIL DE NUIT est décrit dans la figure 2.

Ayez un lit dont les traverses de la tête a. & des pieds b. surpasse le niveau du matelas de 20 pouces au moins.

Que la traverse de la tête soit percée horizontalement à son milieu, de trois trous parallèles, & celles des pieds seulement de deux à la distance de trois pouces, & à niveau de la surface supérieure du matelas.

Ces cinq trous donnent passage à cinq courroies qui correspondent en dedans du lit, à la tête, aux épaules & aux pieds de la personne couchée, & qui en dehors, se réunissent ensemble à un crochet ou tambour muni d'un cliquet, au moyen duquel on peut opérer des extensions à volonté, sur la colonne ofseuse de l'épine du dos, par le concours de la seconde partie de cet appareil qui nous reste à décrire.

- c. c. Serre-tête qui se lace sur le front, & qui, par une anse transversale, s'unit à la courroie du lit correspondante.
- d. d. Epaulettes dont la traction agit sur le thorax.
 - e. e. Ceinture matelassée qui embrasse le tronc sur les hanches.
 - f. f. Jarretières matelassées sur les côtés par où elles appuyent sur les condilles du fémur, sans

comprimer le creux du jarret & les gros vaisseaux qui y passent.

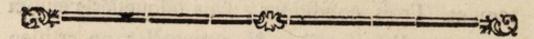
g. g. Autre ligature rembourée qui faisit le bas de la jambe sur les maléoles ou chevilles.

Les trois derniers liens circulaires que nous venons de voir sont joints ensemble & n'en forment presque qu'un seul par l'intermède de plusieurs courroies correspondantes h. h. h. h. qui vont latéralement, en dehors de la cuisse & de la jambe, s'assujettir de l'une à l'autre, au moyen de quoi l'action d'extension étant partagée, en est moins incommode ou plutôt est très-supportable, comme une longue expérience me l'a prouvé.

Sans entrer sur les nouveaux moyens qu'on vient de décrire dans des discussions, que mes occupations ne me permettent pas, & qui seroient d'ailleurs superflues pour les personnes de l'art, qui seules peuvent bien apprécier ces moyens, & en faire un usage prudent & efficace; j'ajouterai seulement que ces secours sont presque toujours suffisans pour opérer le redressement désiré dans les jeunes personnes au-dessous de l'âge de 12 ans, pourvu néanmoins qu'elles veuillent bien se prêter & pendant un temps assez long à leur exacte & constante application. Quant aux personnes plus . âgées, mon expérience m'a appris qu'on ne doit point se promettre à leur égard un succès complet, mais qu'on peut cependant se flatter d'obtenir une amélioration plus ou moins grande, selon l'avancement de l'âge, la grandeur de la difformité, & le plus ou le moins de rigidité dans les solides, & sur-tout en proportion du degré de docilité, de constance & d'exactitude dans le traitement. Trois conditions, sans lesquelles celui-ci ne peut qu'être inutile, & auxquelles on a bien de la peine à engager les sujets à se soumettre, ce qui ne peut manquer de lasser enfin le zèle des personnes de l'art, qui est déjà naturellement assez exercé par l'ennui d'un travail aussi minutieux que lent dans ses effets, au sujet desquels on a en outre à lutter contre l'opinion publique, qui ne peut être convaincue que par une démonstration que la natute même de ces sortes de cas ne permet presque jamais de fournir & de rendre palpable & visible, comme à l'égard des difformités des pieds & des membres.

Tel est le précis des lumières particulières que j'ai acquises sur la nature & le traitement des dissormités de la taille, depuis plus de douze ans que j'ai fait de l'étude & de la pratique des dissormités osseuses de l'enfance en général, mon occupation constante & pour ainsi dire exclusive. Des cures nombreuses, très-variées, & très-connues, me permettent de croire que j'ai fait faire un pas réel vers la perfection à cette partie intéressante & peu cultivée de l'art; cette persuasion qui est pour moi la jouissance la plus slatteuse, deviendra toujours plus grande & plus vive, si j'ai le bonheur d'apprendre que le sacrifice que je fais au public, des découvertes qui sont le fruit de mon long

dant au loin la connoissance de ces nouveaux secours (1).



MÉTHODE de nourrir les Veaux avec un mélange d'eau, de foin & de lait, au moyen de laquelle on peut, dans une seule saison, élever quatre ou cinq Veaux avec le lait d'une seule Vache.

La Société de Dublin ayant appris par un de ses Membres le succès avec lequel on a pratiqué la méthode suivante en divers pays, a cru qu'il pouvoit être utile de la publier.

⁽¹⁾ L'Auteur animé du même amour de l'humanité qui l'a engagé à la publication de l'utile Mémoire qu'on vient de lire, sur les difformités de la taille, se dispose encore à donner un second ouvrage qui ne lui méritera pas moins de part à l'estime & à la reconnoissance du public; puisqu'il lui fera connoître les moyens qu'il a inventés & éprouvés pour la guérison des renversemens & contournemens des pieds, soit de naissance soit acquis; ainsi que des courbures diverses de jambes, de cuisses & des déjettemens de genoux en dedans & en dehors, &c. &c. Cet ouvrage, qui contiendra plusieurs Mémoires détachés & un trèsgrand nombre de planches, afin de le mettre à portée de tout père de famille un peu intelligent, ne pourra être entrepris que par souscription, en raison des grands frais de gravures, à moins que quelque Gouvernement généreux ne voulût lui-même en gratifier I'humanité.

su cumplimiento, debe ser clara y manifiesta, por se debe comunicar de las leyes à los interesados para pre dexa bastante parte ignorante de ella, sin remedios legítimos y autorizados, en tal forma que ticular: efectos que no puede producir la generalicurrir à ninguna casualidad. dad de una publicacion en pais remoto, que siemcierre la puerta á la ignorancia de cada uno en par-

disposiciones mas expresas, y á los principios de la gacion, que requiere toda ley ó estatuto. Este es un troducido el estilo de los Curiales, sin reparo á las de suplir legalmente la especial y solemne promul-Romana, produzca sus efectos en Parma; no puepublicado en los sitios, que acostumbra la Curia constitucion de las levres canónicas (18). medio, que no practicó la antigüedad, y que ha in-33 La clausula, que contiene el Breve, de que

sable necesidad de las particulares promulgaciones de dad, que no necesita de persuasiones, ¿qué testimolas leyes eclesiásticas, que las diligencias, que Pio IV en los Paises Baxos, que tuvo efecto por la solicitud qué exemplar mas vivo, que las instancias, que al nio mas relevante podremos producir de la indispenber expedido la Duquesa Margarita, Gobernadora de aquellos Estados, su Cédula á los Obispos y Tribunales para su execucion en 1564 y 1565 ? ¿Ni practicó para la publicacion del Concilio Tridentino de nuestros Soberanos, despues de haberse exâminado la materia en sus Consejos, á imitacion de lo que el Consejo Real practicó en España en 1664, y de hamismo fin hicieron los Papas con los Reyes Cristianísimos en todas ocasiones? Clemente VIII para lograrla puso la moderacion de que se publicase el